

## Jean-Baptiste André Godin à Georg Frederick Van Duyl, 2 mars 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (25)

Collation4 p. (402r, 403r, 404r, 405r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georg Frederick Van Duyl, 2 mars 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52060>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [2 mars 1886](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Destinataire [Van Duyl, Georg Frederick \(1857-\)](#)  
Lieu de destination 14, Sarphatikade, Amsterdam (Pays-Bas)  
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

## Description

Résumé Godin est heureux de l'amélioration de la santé de Van Duyl et il espère le voir à Guise à la belle saison. Il l'encourage à lui poser des questions auxquelles il répondra dans le journal *Le Devoir*. Il lui explique qu'il souhaite que des questions sur l'hérédité nationale et la mutualité nationale lui viennent de tous les points du monde pour montrer que ces idées suscitent un intérêt international. Il lui signale que le prochain numéro du *Devoir* répondra à des objections de Valachie, de Besançon, de Clermont-Ferrand et à sa lettre du 19 février 1886. Il lui propose de répondre ensuite aux questions de sa lettre du 23 février 1886 en les signant d'un pseudonyme et en indiquant aux lecteurs du *Devoir* qu'elles proviennent d'un autre point du monde. Sur le bien et le vrai.

Notes Le couple Van Duyl visite le Familistère de Guise le 26 août 1886 (collections du Familistère de Guise : Livre des visiteurs et visiteuses du Familistère, p. 23 [en ligne : <https://livre-des-visiteurs.familistere.com/book>, consulté le 7 novembre 2023])

Support La signature n'est pas copiée.

## Mots-clés

[Réformes](#), [Santé](#), [Visite au Familistère](#)

Œuvres citées « Objections, questions et réponses sur l'hérédité de l'État », *Le Devoir*, t. 10, n° 391, 7 mars 1886, p. 147-151. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/150/100/838/0/0>, consulté le 11 novembre 2023]

Lieux cités

- [Amsterdam \(Pays-Bas\)](#)
- [Besançon \(Doubs\)](#)
- [Clermont-Ferrand \(Puy-de-Dôme\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Paris](#)
- [Valachie \(Roumanie\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Guise Familistère 2 mars 1842 402

Mon cher et bon ami.

Je suis heureux de pouvoir penser que notre santé se stabilisera ; je m'en réjouis pour nous, mais j'en suis doubllement heureux pour la cause sociale ; car je ne doute pas que le raffermissement de notre santé serait un affermissement de nos convictions. Ménagez-vous néanmoins, puisque c'est de la tête que vous souffrez, ne fatiguez pas les organes de la pensée.

J'espére vous voir à Guise avant que nous puissions me voir à Amsterdam, car je manque de la liberté de temps nécessaire pour ce voyage, tandis que pour nous à la belle saison, le déplacement pourrait être bon pour votre santé.

Ne craindez pas tant, mon ami, de m'informer avec vos questions ; faites ouï-entendre que vous voudrez, j'y répondrai dans le Génois ; cela servira de réponse pour vous et d'enseignement pour les autres.

Monsieur Van Duyl.

Néanmoins, j' éprouve au sujet de ces réponses un certain embarras que je tiens à vous communiquer. Je voudrais que les objections me viennent de tous les points du monde ; d'abord, parce que cela prouverait que l'attention est attirée de différents côtés sur l'idée d'hérédité nationale et de mutualité nationale ; ensuite, parce que cela aurait aussi le mérite d'être un stimulant pour les lecteurs du Devoir.

J'ai en ce moment à répondre à des objections venues de la Valachie, de Besançon, de Clermont-Ferrand, de Paris et à votre lettre du 19 février, ainsi qu'à votre dernière du 23. Un premier article va paraître à ce sujet dans le Devoir de cette semaine, répondant aux objections que je viens d'en numéros et à celles de votre lettre du 19. Quant aux objections contenues dans votre seconde lettre, je me demande si c'est encore à M. Van Duij d'Amsterdam que je dois répondre et si il ne serait pas d'un meilleur effet que ces questions semblables

venir d'un autre point du monde ? Je vous prie donc de me dire votre sentiment et, s'il vous convenait d'entrer dans cette voie, de m'indiquer sous quelle rubrique et sous quel pseudonyme vous penseriez que nos nouvelles objections devraient être classées dans le Dévoir ?

Peut-être, après tout, vaut-il mieux continuer à relever vos objections sous votre propre nom et la rubrique d'Amsterdam ? C'est pour quoi je vous laisse juge et vous prie de me dire un mot à ce sujet.

Toutes les questions et objections sont bonnes à produire afin de faire tomber les singulières préventions et les préjugés qui s'apposent à l'examen de l'hérédité nationale. Mais, pour les hommes qui sont à la recherche de la vérité, le mieux est de toujours croire que ce qui est évidemment le bien et le mal ne peut jamais devenir le mal ni le bon. Si les hommes sont aussi flottants dans leurs convictions, c'est qu'ils s'attachent moins aux principes du bien et du mal qu'ils ne s'attachent au mal de leurs erreurs. Le plus grande

bien de la vie humaine sera toujours dans le plus grand bien de l'humanité entière. L'égoïsme est la cause de tous nos maux, mais le bien social ne doit plus, à l'époque où nous vivons, se chercher ni s'exercer d'une façon individuelle ; il exige d'être appliqué d'une manière générale à la société ou mieux aux nations entières. Voilà pourquoi l'hérédité de l'Etat appliquée à l'organisation de la Mutualité nationale et au décret rentrant des impôts pour les classes laborieuses, serait supérieure à tous les actes de bienfaisance du monde.

Votre bien dévoué